

FICHE TECHNIQUE

PROTECTION DES ENFANTS ET DES ADULTES

JOINT DANS LA PORTE

JOINT ANTI-PINCE DOIGTS POUR INT PORTE CLASSE FEU
40mmx40mm L.1400mm NOIR



Pour porte en bois, s'intègre dans le prolongement de la porte (nécessite une découpe). En remplacement, pour les portes avec joints intégrés (en 40 mm d'épaisseur). Pour les portes battantes, deux profils complémentaires à associer sur chacune des portes.

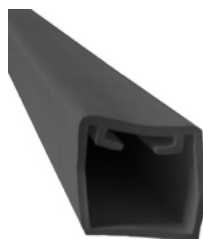
COULEUR : N

EAN : 3664336018633

PCB: 8

CARACTÉRISTIQUES

- **Ref racine** : 604205
- **Couleurs principales** : blanc, gris, noir
- **Environnement** : Intérieur, Extérieur
- **Matière** : SEBS
- **Format** : Carré. Largeur baguette 20 mm
- **Mode de pose** : À visser
- **Liste des produits associés** : 801522
- **Classification feu** : Classé feu
- **Composants produit** : Joint 40 x 40 mm + languette tasseau
- **Référence du rail** : 604200/1
- **Contenu du kit** : Joint 40 x 40 mm + languette tasseau
- **Emplacement protection** : Anti-pince doigts avec décaissement



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Poids net (kg)** : 0.94
- **Faiblesse chimique** : Acétone, Chlore, Ether, Huiles végétales, Huiles de graissage, Hydroxyde de sodium (soude caustique)
- **Résistance produits chimique** : Eau de mer, Essence, Ethylène glycol, Huiles hydrauliques, Huiles minérales

Produit complémentaire : Nettoyant 801 522

DIMENSIONS

- **Dimensions (L*I*H en mm)** : 1 400 x 40 x 40
- **Espace à combler (à multiplier par 2 pour les portes battantes) en mm** : 40 mm (découpe de la porte)
- **Longueur (mm)** : 1400

NORMES APPLICABLES

Dispositif anti-pince doigts

TYPE DE SUPPORT COMPATIBLE :
Porte bois simple épaisseur 40 mm

DOMAINES D'UTILISATION

Etablissements scolaires, Crèches,
Etablissements sportifs, EHPAD,
Centre de loisirs, Autres

USAGE



Intérieur



Extérieur

LOGISTIQUE

Pays d'origine	Code douanier	Poids brut (kg)	Type de conditionnement
France	39029010	1.03	Carton 1520 x 200 x 230 mm

WATTRECYCLE : OUI

CLASSIFICATION FEU :Classé
feu

TEXTE DE LOI

Il est fortement recommandé que les portes soient construites et installées avec une protection contre les risques de pincement et d'écrasement des doigts.
Dans les crèches et haltes garderies, les portes doivent être équipées d'anti-pince doigts côté charnière et côté fermeture sur une hauteur d'1,40 m, sur toutes les portes servant de passage aux enfants. Les poignées des portes ne devant pas être accessibles aux enfants, elles doivent être à 1,50 m du sol minimum. Dans les espaces de vie des enfants, les poignées seront situées entre 1,10 m et 1,30 m du sol.